

Décharge 2007: budget général UE, Parlement européen

2008/2276(DEC) - 23/07/2008 - Document de base non législatif

OBJECTIF : présentation des comptes annuels définitifs des Communautés européennes pour l'exercice 2007 - Autres institutions : section I - Parlement européen.

CONTENU : le présent document établit le montant des dépenses et le bilan financier du Parlement européen pour 2007 et présente une analyse de sa gestion financière.

Dépenses totales 2007 : 1.344.470.437 EUR incluant :

- **dépenses liées au personnel** : 493.984.334 EUR
- **dépenses liées aux immobilisations** : 81.531.449 EUR
- **autres dépenses administratives** : 788.954.654 EUR

Le document fait le bilan, poste par poste, de l'ensemble des dépenses effectuées par le Parlement européen au cours de l'année 2007, proposant, pour chacune des directions générales du Parlement (les DG), des objectifs d'activités et de dépenses.

Un état des lieux précis de ces objectifs figure aux différents « Rapports annuels d'activités » des DG concernées, tels que répertoriés ci-après:

- [DG 1 – Direction Générale de la Présidence](#) ;
- [DG 2 – Direction Générale pour les politiques intérieures](#) ;
- [DG 3 – Direction Générales des politiques extérieures](#) ;
- [DG 4 – Direction Générale de l'information](#) ;
- [DG 5 – Direction Générale du Personnel](#) ;
- [DG 6 – Direction Générale de l'infrastructure et de l'interprétation](#) ;
- [DG 7 - Direction-Générale de la traduction et de l'édition](#) ;
- [DG 8 – Direction Générale des Finances](#).

Pour rappel (et comme les années antérieures) les grands **axes de dépenses et objectifs-clés d'activités du Parlement européen pour 2007** sont les suivants:

1. Réussir l'élargissement ;
2. Développer les politiques d'information et de communication ;
3. Aider le Parlement à améliorer la qualité de la législation de l'UE ;
4. Mieux utiliser les ressources.

Ces grands axes ont été mis en œuvre dans chacun des rapports d'activités présentés ci-avant.